

Thonon-les-Bains, le 30 novembre 2021

Service Education

Affaire suivie par Rémi MOREL
Tél. 06.13.62.20.15

Objet : Partenariat avec les associations locales sur les temps d'animation

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commune de Thonon-les-Bains fait le choix de proposer aux familles, tout au long de l'année, des temps d'accueil périscolaires et extrascolaires. A compter du 1^{er} janvier 2022, ces services seront directement organisés par l'intermédiaire du service Education-Jeunesse de la commune. Afin d'améliorer de façon notable les contenus de chacun de ces temps, **la commune propose un appel à projets à l'attention de toutes les associations municipales.**

Vous souhaitez participer à l'enrichissement des temps d'animation en permettant au personnel de votre structure d'intervenir sur les temps périscolaires et/ou extrascolaires ?

Vous souhaitez profiter de l'opportunité pour mettre en avant votre association et gagner en visibilité auprès des familles thononaises ?

Nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-joint pour nous faire connaître vos motivations et capacités.

Les interventions pourront faire l'objet de bonus dans l'octroi des subventions annuelles, à hauteur de 25€ par heure d'animation. Si toutefois votre intervention imposait un coût plus élevé, merci de l'indiquer et de le justifier dans le formulaire.

Je vous saurai gré de bien vouloir nous le retourner avant le 15 janvier 2022. Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données à cette consultation.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Christophe ARMINJON



FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENT
PARTICIPATION AUX TEMPS D'ANIMATION PERISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES
 Ce formulaire est à retourner au service Education **au plus tard le 15 janvier 2022**

8, avenue Saint François de Sales - 74200 Thonon-les-Bains
service-education@ville-thonon.fr

La Ville de Thonon-les-Bains souhaiterait améliorer la qualité d'animation des temps périscolaires et extrascolaires en permettant aux associations volontaires d'intervenir auprès des enfants.

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

- Souhaite intervenir sur les temps d'animation périscolaires et extrascolaires
- Ne souhaite pas intervenir sur les temps d'animation périscolaires et extrascolaires

Si vous êtes intéressé par le projet, nous vous remercions de compléter le formulaire suivant :

1. Sur quel(s) créneau(x) votre association pourrait-elle proposer des animations en 2022 ?

En période scolaire					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Période 1					
Du 03 janvier au 11 février	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>
Période 2					
Du 28 février au 15 avril	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>
Période 3					
Du 02 mai au 07 juillet	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>

En période de vacances scolaires					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Vacances d'hiver					
Du 14 au 27 février	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi
Vacances de printemps					
Du 18 au 29 avril	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi
Vacances d'été					
Du 11 juillet au 26 août	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi

2. Combien d'intervenants pourraient être mis à disposition sur chacun de ces créneaux ?

- 1 2 3 4 5

3. Combien d'enfants pourraient être encadrés par chaque encadrant ?

- 10 12 14 16 18

4. *Quel serait votre projet ? Quelles activités pourriez-vous proposer ? Sous quel format ?*

5. *Quels objectifs seraient recherchés durant votre activité ?*

6. *Autres informations que vous souhaitez communiquer :*

*Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter
Rémi MOREL, directeur du service Education, au 06.13.62.20.15.*

SYNTHÈSE DU PROJET ÉDUCATIF DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES

Les temps d'animation périscolaire et extrascolaire organisés par la ville de Thonon-les-Bains, s'incluent dans un projet éducatif territorial qui a pour principal objectif la prise en compte de chaque enfant comme un être à part entière, pour lequel chaque animation est mise en place en considérant le reste de sa journée, de sa semaine, voire au-delà. **Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.**

Si votre association souhaite s'impliquer dans ce projet d'animation, je vous remercie de nous adresser un projet intégrant, a minima, les objectifs éducatifs recherchés au sein de notre communauté éducative :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et social de l'enfant en garantissant l'accès de tous les enfants à cette offre éducative.
- ✓ Améliorer la cohérence des actions de la communauté éducative en adaptant l'activité au moment de la journée et/ou de la semaine.
- ✓ Favoriser la réussite éducative de tous en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques.
- ✓ Inciter à la transition écologique en adoptant les réflexes écocitoyens, y compris durant la pratique des activités.

En parallèle, et pour répondre à ces mêmes objectifs, la ville de Thonon-les-Bains s'engage à faire de vos temps d'intervention, des moments de partage et de plaisir, à la fois pour les enfants mais également pour les intervenants.

Vos projets d'intervention se déclineront sur 6 séances (durée moyenne d'une période périscolaire). Ils pourront être déclinés selon différents modèles, adaptés à l'une, l'autre, ou les deux tranches d'âges du primaire : 3-5 ans & 6-11 ans.

Le subventionnement serait de l'ordre de 25€ de l'heure effectuée. Si toutefois votre intervention imposait un coût plus élevé, merci de l'indiquer et de le justifier dans le formulaire.